

DECODEUR

du langage des soins de santé

« Viabilité » = Un mot de code utilisé par les opposants de l'assurance-maladie qui prétendent que les dépenses publiques en santé ne sont pas viables et que la solution consiste à augmenter les soins de santé privés. C'est carrément un mensonge.

Problème: Le déplacement des dépenses publiques vers le privé déchargerait les biens nantis du fardeau des dépenses sur le dos des personnes malades. Les véritables déterminants des coûts sont des éléments du secteur privé non couverts par l'assurance-maladie, notamment les produits pharmaceutiques. Il est établi que les soins de santé publics, sans but lucratif, sont moins coûteux, plus sûrs et plus équitables.

« т	« Innovation » - Commerciansau	tion des services de soins de sante	dans un marche sauvage.
	Problème : Certaines choses n	ne se marchandent pas : la vie humain	ne, le sang, les soins de santé, etc

« Modèle européen » = Système à deux vitesses à l'américaine, les soins de santé à but lucratif déguisés en tant que « troisième voie ».

Problème : Le Canada est en train de s'intégrer aux États-Unis, pas à la Suède ou à la Norvège, et ce sont les industries américaines de la santé qui font pression pour accéder au Canada. .

« Flexibilité » = Fonctionner à l'extérieur des paramètres établis par la Loi canadienne sur la santé.

Problème : Le devoir du Ministre de la Santé est de s'assurer que les gens fortunés ne marchandent pas la possibilité d'être soignés en premier.

« Modernisation » = Retourner à l'époque avant l'introduction de l'assurance-maladie.

Problème : Une assurance-maladie privée pour les gens riches et en santé, et les médecins facturent le montant qu'ils veulent.

« Choix » = Services de soins de santé traités comme n'importe quelle autre marchandise.

Problème: Recevoir des soins de santé est un droit de la personne et l'accès devrait reposer sur les besoins et non sur la capacité de payer. Aux États-Unis, plus de 46 millions de citoyennes et citoyens ne reçoivent aucun soin de santé et n'ont aucun choix.

« Partenariat » = Les partenariats public-privé (P3) sont un parasite qui coûtent cher aux contribuables. Le public paie et les investisseurs privés en retirent les profits. Ce n'est pas un partenariat!

Problème : Les coûts grimpent, la qualité diminue et il n'y a aucune imputabilité.

« Expérimentation » = Il ne s'agit pas d'une « expérimentation ». La commercialisation des services de santé sollicite les règlements des accords commerciaux internationaux.

Problème : Une fois que les assureurs étrangers se retrouvent à l'intérieur du système de santé canadien, les accords commerciaux internationaux vont leur donner des armes pour lutter contre tout gouvernement pour les déplacer ou même contrôler leur part de marché.